

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

<u>En exercice</u> : 15	<u>Suffrages exprimés</u> : 12	<u>Pour</u> : 11+1 <u>pouvoir</u>	<u>Abstention</u> : 0	<u>Contre</u> : 0
-------------------------	--------------------------------	--------------------------------------	-----------------------	-------------------

L'an deux mille quinze, le 25 novembre, à 20 heures 30 mn, en application des articles L.2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni, sous la Présidence de Monsieur Pierre PEYRAZAT, maire, le conseil municipal de la commune d'AUGIGNAC.

Date de la convocation : 18 novembre 2015

Etaient présents : MM. les Conseillers Municipaux :

ABBES Jean Gérard	<u>Absent</u>	JULIEN Monique	<b>POUR</b>	MOUTIER Chantal	<u>Absente</u>
BARTEAU Etienne	<b>POUR</b>	LEONARD Roger	<b>POUR</b>	PELLEVOISIN Joël	<b>POUR</b>
BAZINET Bernard	<b>POUR</b>	MALLÉ MANCHE Valérie	<b>POUR</b>	PEYRAZAT Pierre	<b>POUR</b>
CHABOT-LALAY Patricia	<u>Absente</u>	MARENDA Yoann	<u>Absent</u>	PIALHOUX Laurent	<b>POUR</b>
GRASSET Marie-Madeleine	<b>POUR</b>	METIFEU Francis	<b>POUR</b>	ROUMAT Gérard	<b>POUR</b>

**ABSENT(S) EXCUSE(S)**: Yoann MARENDA, Chantal MOUTIER (pouvoir donné à Roger LEONARD)

**ABSENTS**: Jean-Gérard ABBES, Patricia CHABOT-LALAY

**SECRETAIRE DE SEANCE** Gérard ROUMAT

**2015-64 : Annulation délibération n°2014-62 (location local de l'ancien bureau de Poste)**

Par délibération n°2014-62 la commune d'Augignac avait donné une suite favorable à la demande de location du local de l'ancien bureau de Poste par Madame Céline Farges. Considérant que Madame Farges n'a jamais utilisé ces locaux tel que défini dans la délibération 2014-62 et qu'elle ne souhaite plus cette location, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'annuler la délibération n° 2014-62

Le Maire certifie sous sa  
Responsabilité le caractère  
Exécutoire de cet acte.  
M. Pierre PEYRAZAT

Pour copie conforme en Mairie, le 30 novembre 2015  
Au registre sont les signatures  
Le Maire  
M. Pierre PEYRAZAT



Déposé à la Sous-Préfecture le :  
Commune d'Augignac  
Affichage le 1<sup>er</sup> décembre 2015  
Page 1 sur 1

